



49.3 pas une fin en soi !

Souvenons-nous d'un certain C.P.E

Tout comme l'actuel projet sur les retraités, il fut adopté grâce à un 49.3 et devint donc une loi. Cependant, face aux multiples manifestations, grèves, la loi promulguée et validée par le Conseil constitutionnel, fut finalement ABROGÉE par le premier Ministre deux mois après son adoption par le Parlement.

L'EDITO

La manif'...

La manifestation est le lieu de l'expression d'une liberté créatrice. C'est une liberté qui donne même la force de continuer à créer et à s'exprimer face à la violence des attaques subies. On y retrouve les plaisirs du collectif et de la connivence, dans une rue qui est habituellement le théâtre de l'individualisme et de l'indifférence. La grève qui permet souvent la manifestation, est une fête, une échappée belle, elle permet de se libérer du carcan du travail, et des normes sociales rigides du quotidien.

Ces manifestations font preuve d'une créativité nouvelle et particulièrement foisonnante. Elles sont le miroir des mouvements, en ce qu'elles participent à construire son identité, pour les autres, et pour les participants eux-mêmes. Dans ces manifestations, on observe de véritables performances artistiques participatives, un joyeux mélange entre des chants militants syndicaux, la Marseillaise, des paroles de slogans inventés, des mélodies venant de chants de supporters de foot, des caisses claires, des rythmes militaires, des vuvuzelas, des casseroles et des sifflets etc. On se rapproche d'un défilé carnavalesque aux codes d'expressions subversifs. On voit voler les robes noires et les blouses blanches, le bleu de travail et le paillason à l'effigie de Macron les livres et le Lac du Cygne ... On ne compte plus, partout en France, les déguisements de « Gaulois réfractaires » et autres, ni les tutus, foulards, ballons et drapeaux jusqu'aux flambeaux qui sont de la perte. C'est bien l'occasion qui est donnée à tout un chacun de reprendre la parole, et de participer à la création d'une voix du peuple.

Profitons qu'il n'y ait plus de micros ou de mégaphones réservés, ni de playlists préparées à l'avance. A vos tambours, à vos discours, à vos slogans !

Voilà une belle occasion de participer à la construction d'une démocratie participative et festive.

D'après Mahault,

A l'un des 14 : à bientôt peut-être !

Tu fais partie de ces 14 nouveaux (ou récents) retraités que notre Section Syndicale compte parmi les 227 syndiqués Retraités Poste. Les mobilisations de ce début d'année, nous nous ont pas permis encore de t'inviter pour une prise de contact et c'est donc au travers de du Journal les Post' Hier, que tu vas recevoir régulièrement que ce fera ce premier contact.

Mais sache, que nous organisons, tous les 3^{èmes} Jeudi du mois en principe, une Réunion Mensuelle des Retraités.

Tu en seras averti soit pas le bais de ce journal, soit par une convocation en bonne et due forme.

Alors, maintenant retraité, il te sera plus aisé de consacrer ½ journée à la défense de tes revendications comme tu l'as fait quand tu étais en activité.

A bientôt, peut-être ?

AMVIC



Association

Mémoire Vivante Immeuble Colbert
Pourquoi ? Vous en saurez plus en page 4

Les effets de la retraite sur le niveau de vie

Évolution des niveaux de vie des personnes qui ont pris leur retraite en 2013 et qui sont âgées de 60 ans et plus, entre l'année 2010, trois ans avant leur départ, et 2016, trois ans après. (Sur un échantillon démographique représentant environ 4 % de la population française)

Le passage à la retraite se traduit **pour plus de la moitié - 56 %-** des personnes par une **baisse du niveau de vie. Pour 42 %** des nouveaux retraités, cette baisse est **supérieure à 10 %**. A l'inverse, 44 % d'entre eux bénéficient d'une hausse de leur niveau de vie : c'est notamment le cas si la fin de carrière a été heurtée (chômage, temps partiel...). Elle est supérieure à 10 % pour 32 % des nouveaux retraités.

Pour des raisons liées au fait qu'ils perçoivent en général des revenus du travail supérieurs à ceux des femmes, les hommes ont plus à perdre que leurs compagnes lors du départ à la retraite. La baisse du niveau de vie s'élève pour eux à 9,1 % en moyenne, contre 6,9 % pour les femmes.

Finalement, en 2014, soit la première année de perception des pensions de retraite, la pension moyenne déclarée à l'administration fiscale est de 1 470 euros par mois (1 120 euros pour les femmes, 1 910 euros pour les hommes), soit 86 % des revenus du travail perçus en 2010. (Source Insee)

RETRAITES : Vaincre sur le fond comme sur la forme !

Par la Lutte consciente !

Au début cela commence par une bataille de mots détournés de leur sens par les tenants du pouvoir et tous ses « valets REFORMISTES tant syndicaux (CFDT...) que politiques, adeptes du néolibéralisme.

C'est un véritable hold-up qui se diffuse dans toute la société.

Les **REFORMES** qui ont pour signification première « **changer en mieux** » changent finalement, **en pire**, tous les conquits sociaux et cela va des retraites en passant par les services publics, le code du travail, les transports, les énergies, le chômage...

Réformes !!! Quand ils nous les appliquent ça fait mal et c'est là que la lutte de classe se vérifie et montre que c'est bien un problème de société qui est en jeu.

« *Le Travail, enjeu des retraites* » (le livre de B.FRIOT) souligne le danger de la pensée dominante et combien il creuse les « impensés » niant la responsabilité économique des retraités (non-productifs) comme des jeunes (en phase d'insertion) qui nourrissent nos défaites ... Il est temps de s'en débarrasser et les retraités comme les jeunes seraient bien avisés d'apprendre à s'en libérer...

Pourtant les combats politiques et syndicaux de la classe ouvrière ont posé le jalon décisif de cette libération. **Le droit au salaire des retraités, un salaire attaché à la personne et non pas à leur emploi.** Toute la différence est là lorsqu'il est question de **répartition**, Il faut bien comprendre que la retraite par répartition a ce double sens que les réformistes tiennent à cacher.

En réalité il n'y a pas l'opposition entre capitalisation et répartition.

Il s'agit bien dans le projet Macron de la « répartition capitaliste » que promeut la bourgeoisie avec les Réformistes (CFDT...) bien davantage que la capitalisation (encore marginale 3% en France et 10% en Europe occidentale).

Ne nous trompons pas c'est en réalité à l'intérieur des régimes par répartition que se mène la Lutte des classes.

Du côté de ceux qui parlent d'une « réforme universelle par répartition à points », très minoritaire, mais au cœur du projet capitaliste (de Rocard 1991 à Macron) **la répartition** assure le revenu différé d'un stock de cotisations passées (Agirc-Arcco).

De l'autre côté, **la répartition** organise le salaire continué d'une pension qui remplace un salaire de référence.

Contrairement à l'idée reçue Ce n'est pas autour du revenu différé que s'est construit le système des pensions mais autour de son contraire, le salaire continué !

Cela va sans le dire : « **c'est bien ainsi qu'on va gagner !** »

Ailleurs dans le Monde : Palestine * Salvador -

Deal du siècle dit Trump en parlant de son Plan pour la Palestine qui prévoit entre autre l'annexion par Israël des colonies illégalement implantées en Cisjordanie occupée, dont la vallée du Jourdain ! Les Palestiniens expulsés entre 1947 et 1949 devraient quant à eux, renoncer à leur droit au retour ! **Deal de dupes certainement !**

Au Salvador,

Pour forcer les députés à valider un emprunt de 109 millions de dollars, le président néolibéral Nayib Bukele entre avec l'armée au Parlement. Pas un mot de l'Occident qui regarde seulement vers le Venezuela.

L'Association Mémoire Vivante de l'Immeuble Colbert

(AMVIC) existe et se développe (bientôt 80 adhésions) L'objectif de cette association est de faire vivre la mémoire des personnels ayant travaillé sur ce site. Cet immeuble a connu des milliers d'employés de ce qui était alors les PTT avec les Postiers, le personnel des Télécoms, du Télégraphe et des Chèques Postaux.

Cette association souhaite obtenir de l'exploitant la possibilité de la mise en place dans cet immeuble d'initiatives diverses : débats, expositions... le tout en rappel du vécu dans ces lieux.

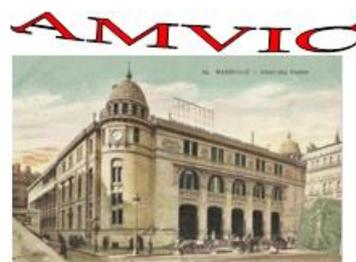
L'immeuble Colbert reste un symbole emblématique pour toute une population marseillaise. Pour obtenir que cet immeuble soit classé au patrimoine architectural de la ville de

L'Association fait appel aux Anciens de Colbert mais au-delà à tous les Anciens qui ont le Service public des PTT (nouvellement La Poste) chevillé au cœur pour faire vivre et pour développer ces nobles objectifs, en souhaitant le soutien de toutes les organisations syndicales et associations pour populariser cette initiative auprès du personnel actif et retraité de la Poste et de France Télécom et Chèques Postaux en invitant celui-ci à y prendre toute sa place. Elle compte sur vous !

Plus amples informations en prenant contact à l'adresse ci-contre

Marseille un courrier a été adressé au Maire de Marseille ainsi qu'au responsable de la DRAC.

Après avoir obtenu l'assurance que les plaques commémoratives de nos disparus auraient une place dans la nouvelle structure, a maintenant pour vocation principale, de redonner à l'immeuble COLBERT sa juste place toire de la ville, dans sa dimension sociale. Elle veut également s'attarder sur l'évolution de tion de la communication. A l'heure où celle-ci va aussi vite que la lumière, il nous semble important de faire connaître les métiers qui, au fil du temps ont façonné et imaginé les nouvelles technologies.



Association
Mémoire
Vivante
Immeuble
Colbert

Maison des associations
BP313
93 La Canebière
13001 Marseille

RÉUNION MENSUELLE - SECTION RETRAITÉ-ES FAPT CGT POSTE 13

La Santé, c'est ce qu'il nous reste, qui nous est propre et qu'il faut conserver et entretenir.



La Section Syndicale des Retraités de la Poste vous propose une réunion sur l'application de la nouvelle loi sur la mise en œuvre depuis le 01 janvier du reste à charge à 0 et les conséquences pour notre Mutuelle de cette mesure ainsi que les propositions CGT concernant la prochaine AG de notre Mutuelle. Ouvert aux non-syndiqués